

Présentation

Préparation au 55^{ème} concours d'entrée à l'en3s

Présentation de la formation

L'objectif de la préparation au concours d'entrée à l'en3s est d'augmenter les chances de réussite par l'enseignement de la méthodologie des épreuves et par un entraînement intensif.

Les séances d'étude de cas et de note de synthèse permettent par la correction des devoirs l'appropriation de la méthodologie de ces épreuves.

Pour ce qui concerne les séances de protection sociale, les intervenants communiquent les clefs afin d'analyser et de problématiser les grands sujets de protection sociale. Il est nécessaire pour tirer profit de ces séances d'avoir travaillé bien en amont les thèmes abordés.

Le site de l'en3s met à votre disposition : la brochure présentant le concours ainsi que les sujets et les meilleures copies des concours précédents, ainsi que le rapport du jury.

I. ORGANISATION

La formation se déroule en 9 stages :

Entraînements aux trois épreuves obligatoires d'admissibilité (épreuves écrites) :
35 jours répartis en 8 stages à raison d'une session par mois de novembre à juin

Entraînements aux trois épreuves obligatoires d'admission (épreuves orales) :

- 2 jours de sensibilisation en mars et mai
- 5 jours d'entraînement à l'oral (en septembre) réservés aux seuls admissibles au concours d'entrée à l'en3s

Le SFR propose un accompagnement personnalisé de chaque participant dans une logique de réussite. Des enquêtes individuelles de satisfaction de la formation sont réalisées en juin et septembre.

La formation se déroulera à l'Espace Vinci, 25 rue des Jeûneurs 75002 PARIS.

La formation est assurée par :

- des magistrats de la Cour des comptes ;
- des inspecteurs de l'Igas ;
- des Agents de direction de l'Institution ;
- des universitaires ;
- des professionnels reconnus pour les options orales techniques.

II. CONTENU

L'enseignement est essentiellement ciblé sur un **entraînement** intensif aux épreuves écrites et orales.

A. ENTRAÎNEMENT AUX TROIS ÉPREUVES OBLIGATOIRES D'ADMISSIBILITÉ (épreuves écrites)

Première épreuve à choisir parmi :

- composition portant sur un sujet relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques, sociologiques et culturels en France et dans le monde ;
- composition de droit public (*) ;
- composition de sciences économiques (*) ;
- étude de cas portant sur des questions managériales incluant notamment des aspects de stratégie, d'organisation et de ressources humaines.

Deuxième épreuve : note de synthèse à partir d'un texte ou d'un dossier de caractère administratif

Troisième épreuve : composition sur un sujet relatif aux grandes questions sanitaires et de protection sociale

B. ENTRAÎNEMENT AUX TROIS ÉPREUVES OBLIGATOIRES D'ADMISSION (épreuves orales)

L'entraînement aux épreuves orales est réservé aux seuls candidats admissibles à l'issue des épreuves écrites. Cet entraînement intensif aux épreuves est enrichi d'un accompagnement individuel pour optimiser la présentation orale des candidats lors de l'épreuve de conversation.

Première épreuve : Epreuve de conversation avec le jury

Entraînements à partir du curriculum vitae détaillé, de la lettre de motivation manuscrite, le candidat se présente en dix minutes au plus puis converse avec le jury.

Par ailleurs, il est proposé à chaque candidat de réaliser un entraînement avec vidéo training (entraînement enregistré, puis prolongé par un débriefing individuel avec un expert en communication).

Deuxième et troisième épreuves techniques, à choisir parmi :

- droit du travail ;
- droit public (*) ;
- économie (*) ;
- gestion comptable et financière ;
- questions sanitaires et de protection sociale ;
- santé publique ;
- science politique ;
- statistiques.

Sujet tiré au sort par le candidat et préparé pendant 20 minutes.

 (*) Attention le choix de cette épreuve à l'écrit interdit de la choisir à l'oral.

PLANNING DE LA FORMATION**Date limite de candidature : le 10 juillet 2014**

Envoi des convocations : semaine du 28 juillet 2014

Sélection pour l'entrée en préparation : du 24 septembre au 09 octobre 2014**Jury de proclamation des résultats : semaine du 27 octobre 2014**

Envoi des convocations pour l'entrée en formation semaine 44.

Semaines de formation aux épreuves écrites :

stage 1 du 17 au 21 novembre 2014 - 5 jours

stage 2 du 08 au 12 décembre 2014 - 5 jours

stage 3 du 19 au 23 janvier 2015 - 5 jours

stage 4 du 16 au 20 février 2015 - 5 jours

stage 5 du 16 au 20 mars 2015 - 5 jours

stage 6 du 14 au 17 avril 2015 - 4 jours

stage 7 du 18 au 21 mai 2015 - 4 jours

stage 8 du 16 au 19 juin 2015 - 4 jours

Semaine d'entraînement aux épreuves orales :

Cinq jours dans la première quinzaine du mois de septembre 2015 (réservé aux candidats admissibles au concours d'entrée à l'en3s)

III. PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA FORMATION

Le programme détaillé des séances de formation sera remis lors de la première session.

Répartition des enseignements dispensés pour la préparation aux épreuves écrites :

Enseignement aux techniques d'écriture :	3 h 30
Enseignement à l'épreuve au choix (étude de cas, composition de droit public, de sciences économiques, ou culture générale) :	47 h 30
Enseignement à la note de synthèse à partir d'un texte ou d'un dossier de caractère administratif :	43 h 30
Enseignement à la composition sur un sujet relatif aux grandes questions sanitaires et de protection sociale :	80 h 30
Entraînements aux 3 épreuves obligatoires d'admissibilité : 63 h dont deux examens blancs	63 h 00
Présentation des épreuves :	21 h 00